



République du Sénégal
Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

-----000-----



OFFICE DES LACS ET COURS D'EAU

DRPCO n°012/2021/MEA/OLAC

(Marché de clientèle)

Objet : « Assurance maladie du personnel de l'OLAC »

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le quotidien « Soleil » du mardi 07 décembre 2020.
2. L'Office des Lacs et Cours d'Eau (OLAC) a obtenu des fonds dans le cadre de son Budget de Fonctionnement de 2021, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif à l'« **Assurance maladie du personnel de l'OLAC** ».
3. L'OLAC sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour effectuer ces fournitures. Le marché comporte un lot unique intitulé « **Assurance maladie du personnel de l'OLAC** ».
4. La passation du Marché sera conduite par Demande de Renseignement de Prix à Compétition Ouverte tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de Monsieur le Coordonnateur de la Cellule de passation des Marchés de l'OLAC et prendre connaissance des documents d'Appel à la concurrence à l'adresse mentionnée ci-après : **Cellule de Passation des Marchés de l'OLAC, quartier Boudiouck, km 9, route de l'Université Gaston Berger Saint Louis – Tel : 33 938 20 11, de 8h 00mn à 17h 00m du lundi au vendredi. Email : olac@olac.sn**
6. Les exigences en matière de qualifications sont :
 - Fournir la preuve que le candidat soit une compagnie d'assurance agréée par la Conférence Inter-africaine des Marchés d'Assurance (CIMA) ;
 - Fournir les états financiers certifiés, par un expert-comptable ou un cabinet comptable agréés par l'ONECCA, durant les trois (03) exercices (2017, 2018 et 2019).
 - Fournir l'attestation justifiant le paiement des redevances de régulation exigibles au titre des marchés publics de l'exercice 2020.

« Les lacs et cours d'eau, un atout pour l'émergence des territoires »

Km 9, route de l'Université Gaston Berger - Saint Louis BP 490 Saint Louis - Tél. : (221) 33 938 20 11 / 33 938 20 14 –
Fax : (221) 33 961 77 95 – olac@olac.sn – www.olac.sn - NINEA : 04 351 805/OKO

- Avoir effectué deux (02) marchés de nature et de complexité similaires à l'objet du marché durant les trois (03) années (2018 ; 2019 et 2020) d'une valeur minimum de quarante millions **(40 000 000) francs CFA** ;
- Fournir les preuves de l'exécution de deux (02) marchés similaires au minimum (fournir les attestations service fait) durant les trois (03) dernières années (2018, 2019 et 2020) ;
- Disposer d'avoirs en liquidités et/ou de facilités de crédit, nets d'autres engagements contractuels et de toute avance qui serait versée en vertu du Marché, d'un montant au moins équivalent au moins à quinze millions **(15 000 000) francs CFA**.

Voir le document d'Appel à la concurrence pour les informations détaillées.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel à la concurrence complet en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-après : Cellule de Passation des Marchés de l'OLAC, Quartier Boudiouck-km 9, route de l'Université Gaston Berger Saint Louis_ contre un paiement non remboursable de trente mille **(30 000) francs CFA**. La méthode de paiement sera soit un chèque bancaire certifié, un virement bancaire, un paiement en espèce ou tout autre moyen conventionnel acceptable. Tout soumissionnaire intéressé ayant fait une demande écrite et versé les frais d'acquisition du DAO, peut le recevoir par voie électronique s'il le désire. Un exemplaire du dossier est disponible pour être consulté gratuitement sur place par les candidats qui le souhaitent.

8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : : **Cellule de Passation des Marchés de l'OLAC_Quartier Boudiouck_km 9, route de l'Université Gaston Berger Saint Louis au plus tard le mardi 22 juin 2021 à 11 heures précises**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à la salle de Conférence de l'Office des Lacs et Cours d'Eau Quartier Boudiouck_km route de l'Université Gaston Berger Saint Louis, le **mardi 22 juin 2021 à 11 heures précises**. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant d'un **million (1 000 000) Francs CFA**.

Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de soumission. La durée de validité de la garantie de soumission est de 28 jours à compter de l'expiration de la durée de validité des offres.

Fait à Saint-Louis, le 04 juin 2021

Le Directeur Général de l'OLAC AN



Alioune Badara DIOP

« Les lacs et cours d'eau, un atout pour l'émergence des territoires »

Km 9, route de l'Université Gaston Berger - Saint Louis BP 490 Saint Louis - Tél. : (221) 33 938 20 11 / 33 938 20 14 -
Fax : (221) 33 961 77 95 - olac@olac.sn - www.olac.sn - NINEA : 04 351 805/OKO